Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne 0.50
Six Mois	10 —	Réclames	— 0.00
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1.50
Départem. non-limitrop. et étrang., port en sus		Chronique locale	— 2.50

ELECTIONS SÉNATORIALES

du 7 Janvier 1906

LISTE RÉPUBLICAINE LIBÉRALE

« MM.

Alfred DUMONT, maire de Dunkerque, chevalier de la Légion d'Honneur;

Etienne ARNOULD, industriel, adjoint au maire de Merville ;

Le général Joseph JEANNEROD, ancien commandant du 1er Corps d'armée à Lille, grand officier de la Légion d'honneur.

Emile SCRIVE, conseiller général et membre du Comice agricole de Lille.

Alfred DUPONT DRUON, président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, avocat à la Cour d'appel de Douai.

Henri NAMUR, notaire honoraire, ancien président de la Chambre des Notaires de Valenciennes.

Emile MORAUX, docteur en droit, propriétaire à Cambrai.

Paul JEAN, docteur en médecine à Maubeuge.

DÉJA!

Aux optimistes qui prétendent que la loi de séparation sera appliquée dans un sens « libéral » nous opposons le fait suivant :

La préfecture du Nord vient de biffer du budget de certaines communes les indemnités que ces communes allouaient aux curés et vicaires de la paroisse, ainsi qu'au ministre protestant qui venait y officier.

Cet acte préfectoral est basé, il est vrai, sur l'article II de la loi du 9 décembre 1905, stipulant qu' « à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives au culte ».

Mais l'article XI de la même loi fait une exception transitoire et dit que

« Les départements et les communes *pourront, sous les mêmes conditions que l'Etat, accorder* aux ministres des cultes actuellement salariés par eux des pensions ou des *allocations* établies sur la même base et pour une égale durée ».

Or, les paragraphes précédents indiquent dans quelles *conditions* et sur quelles *bases* l'Etat accorde des allocations, même après la suppression du budget des cultes. Citons le paragraphe III :

« Les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat recevront, pendant quatre ans, à partir de la suppression du budget des cultes, une allocation égale à la totalité de leur traitement pour la première année, aux deux tiers pour la deuxième, à la moitié pour la troisième, au tiers pour le quatrième. »

Donc, il résulte de ces textes que les ministres des cultes qui avaient un traitement de l'Etat *recevront* encore une allocation toujours diminuant, pendant quatre ans, et que les communes *pourront*, sous les mêmes conditions, accorder... des allocations sur la même base et pour la même durée.

Or, voici des communes qui inscrivent des sommes à leur budget pour ces allocations permises par la loi.

Et voici un préfet qui biffe ces crédits.

Le valet est donc plus pressé que les maîtres ?

On objectera qu'il ne s'agit pas ici de prêtres « salariés » par les communes, mais seulement « indemnisés » par elles.

Le distingue est subtil, mais n'en laisse pas moins éclater le zèle du préfet pour appliquer tyranniquement la loi.

Nous voilà loin de « l'application libérale ».

Et nous ne sommes qu'aux premiers jours.

Qu'on élise, dimanche, des sénateurs blocards, qu'on renforce au Luxembourg, la majorité férocement anticléricale, et l'on en verra bien d'autres.

Au lieu de s'arrêter, et de penser que tout va assez mal comme cela, le gouvernement foncera de plus belle sur le « spectre clérical ».

Et les réformes ? Elles viendront plus tard, beaucoup plus tard, quand il n'y aura plus une église ouverte, ni un prêtre pour bénir un mariage et enterrer nos morts.

Alors, mais alors seulement, on pourra penser au peuple.

Seulement, d'ici là, l'antipatriotisme n'ayant plus aucun frein moral, aura tout renversé, et, sur les ruines, les collectivistes s'arracheront avec fureur les dépouilles de la bourgeoisie, des fermiers, des patrons et des rentiers *socialisés*.

DEM.

ECHOS

LE SERVICE MILITAIRE

DES FILS DE BELGES

M. le Ministre de la Guerre fait savoir que les jeunes gens visés par la convention franco-belge appartenant par leur âge à la classe 1903, qui seront inscrits par application de ladite convention sur les tableaux de recensement de la classe 1905, ne seront assujettis qu'à une année de service, et seront, par suite, renvoyés dans leurs foyers avec la classe 1903.

Ceux qui appartiennent par leur âge à la classe 1904 feront deux ans de service. Il leur appartient d'accomplir leurs obligations militaires dès 1906 en réclamant leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1905.

HUISSIER

M. Delory est nommé huissier près du Tribunal de première instance de Dunkerque, en remplacement de M. Castoor.

MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

La médaille pénitentiaire est accordée à MM. Swemberghe, gardien ordinaire à la maison centrale de Loos ; Bertho, gardien-chef de la maison d'arrêt de Dunkerque.

EMPLOIS CIVILS

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe :

MM. Louis Delbos, ancien conseiller d'arrondissement à la recette d'Hélesmes ; Hamon, adjudant au 6e régiment d'infanterie, à la recette de Marly-la-Briquette ; Lucien Coupry, adjudant au 1er bataillon d'artillerie, à la recette de Cassiri ; François Manier, adjudant au 73e d'infanterie, à la recette de Wazlers.

Une colère rentrée

ET

Une colère qui éclate

Les provocateurs à la désertion devant l'ennemi et à la « balle dans le dos des officiers », ont été flétris par le jury parisien et énergiquement soufflés par le Conr.

La presse socialiste et radicale-socialiste en pousse des hurlements. *La Lanterne* écume, l'*Action* en perd le raison.

Or, nous avons à Lille une sous-Lanterne et une sous-Action. Nous avons le *Réveil du Nord* et le *Petit Nord*, le journal des socialistes et celui des radicaux-socialistes dont le fr.·. Debierre est directeur — ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de manger au râtelier des contribuables comme professeur. Mais où diable cet homme trouve-t-il le temps de faire son cours ?

Il est donc curieux d'observer l'attitude des deux journaux.

Le *Réveil du Nord*, lui, se laisse aller à sa grande colère : « Un scandale judiciaire ! » écrit-il, « le plus gros scandale judiciaire de ce temps », ajoute-t-il.

Et il charge à fond de train sur les jurés qui « ont été pris de peur » à moins qu'ils « ne soient douze bêtes fauves ».

Quant à la Cour, elle a été « insensible à le plus banale pitié ». La pitié pour les misérables qui excitent les soldats à tuer des officiers !

La Cour s'est abandonnée « avec une frénésie révoltante » à « sa fringale militariste ».

Voilà le langage de le feuille socialiste, du journal qui réclame tous les jours à cor et à cris l'entrée d'un de ses candidats dans la liste Trystram.·. Debierre, et à qui le *Progrès* a laissé entendre que ses vœux seraient exaucés.

Voilà l'état d'âme des alliés qui voteront dimanche au second tour pour la liste radicale ornée d'un collectiviste !

Mais le *Petit Nord* de Debierre, lui, est beaucoup plus prudent. Il ne pipe mot.

Le fr.·. Debierre, rédacteur occasionnel à l'*Action*, laisse l'*Action* burlar avec les loups à Paris. Il se fait doux, bénin et sage à Lille.

On traîne les « galonnards » dans le boue dans le camp radico-socialiste à Paris, et notre radico-socialiste se tient à quatre pour rester tranquille.

Lui, le dreyfusard fougueux, assiste muet à la condamnation de ses frères et amis en Dreyfus.

Que dis-je ? Il fait le patriote ici, lui, le moucherd qui écoutait aux portes des « galonnards » pour écrire à l'ami Vadécard et au fr.·. André.

Lui qui travaillait de toutes ses forces à la désorganisation de l'armée, lui le crevaché par un officier, lui, le fichard, se voit obligé, par sa raga de candidature, à écrire des tirades patriotiques.

Ce qu'il doit s'en manger les sangs !

Le *Réveil* se sait *nécessaire* aux blocards, et il parle haut.

Le fr.·. Debierre ne sent *subit* seulement par les blocards, et il se tient comme un petit saint.

Voilà toute la différence.

Mais, soyez tranquille, après le scrutin de dimanche dont l'attente lui donne des suaurs froides, le fr.·. Délateur saura se rattraper, quel que soit le résultat.

Les « galonnards » ne perdront rien pour attendre. Le fr.·. Mouchard leur ouvrira son cœur.

Et ce sera du propre.

D.

CUISINE ÉLECTORALE

Les socialistes tout court ne cachent pas leur volonté bien arrêtée de forcer MM. les radicaux à leur faire une petite place parmi les candidats du bloc, au moins au second tour.

Déjà le socialiste Debierre, s'intitulant radical-socialiste pour la circonstance, a forcé la porte, et s'est installé sur la liste du *Progrès*, malgré Maxime Lecomte, Trystram, Potié et les autres, tous fort ennuyés de ce compromettant voisinage et du tintamarre de casseroles qu'ils entendent résonner à leurs oreilles.

L'appétit vient en mangeant.

Debierre ne suffit plus aux socialistes, il leur faut une deuxième place parmi les candidatures blocardes : le *Réveil* a pris soin de rappeler aux radicaux qu'ils ne peuvent rien sans les socialistes, qu'ils sont, depuis longtemps, d'ailleurs, les obligés de le Société et qu'il est temps de leur payer le salaire qu'ils ont gagné en leur venant en aide dans les précédentes élections.

Cette attitude et ces prétentions gênent considérablement le parti radical.

Une alliance avec les socialistes le compromettrait aux yeux des électeurs sénatoriaux qui commencent à en avoir plus qu'assez des doctrines sociales des Delory, des Selle et des Rassel ; il s'y mêle trop de danger pour la propriété, trop d'antipatriotisme et d'*Internationale*.

Mais de plus, pour faire place à un socialiste il faut sacrifier un radical.

Et, dame ? chacun des huit candidats blocards tient mordicus à ses espérances, à son futur siège de sénateur.

On ne voit pas bien l'un des cinq sortants lâcher le cardé : ni Maxima, ni Potié, ni Girard, ni Trystram, ni Hayez ne s'inclineront devant les exigences de MM. les socialistes.

Il faut donc demander à Bersez, voire même à Debierre de s'effacer ! vous serez bien reçu.

Il n'y a, en somme, que ce honasse d'Evrard Eliez qui soit capable d'être le victime résignée du sacrifice imposé.

Il s'est laissé proclamé *candidat départemental* et il n'a pas vu que ses amis ne l'honoraient ainsi que pour pouvoir plus facilement le balancer. Il restera *départemental* pour une prochaine fois, pour toutes les fois que les socialistes exigeront une place dans la liste blocarde.

Voilà, Messieurs les délégués, la cuisine qui mijote dans la casserole du F.·. Debierre. Elle vous sera servie toute chaude, dimanche prochain, vers deux heures de l'après-midi, à moins qu'écœurés par l'odieux graillon rancl qui s'en échappe vous ne vous détourniez avec dégoût de l'officine maçonnico-sociale.

GAZETTE DU NORD

On annonce le mort :

— A **HAUBOURDIN**, de **Mlle Valentine Lantoine**, institutrice, décédée dans sa 39e année.

Depuis près de 70 ans elle s'y était consacrée à l'éducation de la jeunesse.

Dès avant 1840, avec d'autres compagnes, elle s'était vouée à l'enseignement sous le direction de Mlle Doutreligne. Pour faciliter leur union et leur action, elles avaient adopté un costume spécial et un véritable règlement de religieuses.

Mlle Valentine conserva jusqu'à sa mort une attachement à sa règle et à son costume. L'éducation qu'elle donnait avait quelque chose de simple, de pieux, de distingué, ce qui lui avait conquis la confiance universelle des familles. C'est ainsi qu'elle rappelait volontiers qu'elle avait eu comme élève M. Potié, sénateur, le R.·P. E. Dupuis, rédemptoriste, MM. les abbés Chavatte et Fourure et bien d'autres prêtres, MM. les docteurs Guermonprez et Bigo, M. Pierre Bigo, adjoint, et une quantité d'autres. Aussi nous ne doutons pas que ces funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi matin, seront une manifestation éclatante de la sympathie de tous.

— A **LOOS**, de **M. Achille Debarge**, maître-serrurier, plausemant décédé lundi, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les funérailles seront célébrées jeudi, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame de Grâce.

— A **PHALEMPIN**, de **M. Jules Mallet**, ancien adjoint au maire, ancien président du Conseil de Fabrique.

Catholique convaincu et pratiquant sans forfanterie M. Jules Mallet laissera dans la mémoire de tous le souvenir d'un homme de bien.

M. Jules Mallet était le digne successeur de ces braves gens qui cachèrent et protégèrent pendant la tourmente révolutionnaire le dernier religieux augustin de l'abbaye de Phalempin.

— A **AUBY**, de **M. Joachim Blondeaux**, boucher, trésorier du Conseil de fabrique et abonné à le *Croix*, depuis de longues années.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu, jeudi, à 10 heures.

Nous recommandons ces prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— On nous annonce les fiançailles de **Mlle Gabrielle Bulaine**, fille de feu M. Bulaine Vosbergue de La Bassée, avec **M. Rouillon**, huissier à Béthune.

GRAVE ACCIDENT A LOOS

Un ouvrier couvreur tombe d'un toit et se blesse mortellement

Un ouvrier couvreur, Louis Bébague, d'Ennetières-en-Weppes, venait de reprendre son travail, hier après-dîner, à un groupe de maisons presque terminées rue Léon-Gambetta, près de le place de l'Eglise, lorsqu'il fit un faux mouvement et fut précipité sur le sol d'une hauteur de sept à huit mètres.

On s'empresse immédiatement autour de lui.

Le malheureux était mortellement blessé.

Il expirait une heure après, les soins du médecin ayant été inutiles.

M. l'abbé Calilleu, vicaire de la paroisse, eut le temps de lui administrer l'Extrême-Onction.

Louis Bébague, qui avait 35 ans, était en service de M. Joseph Dalfenne, entrepreneur. C'était un ouvrier laborieux, consciencieux, et très estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Il était veuf et père de trois enfants.

Le cadavre a été ramené à Ennetières.

Un Incendie

A ROUBAIX

30.000 fr. de dégâts

Un pompier blessé

Un incendie d'une grande violence s'est déclaré lundi soir, vers sept heures, boulevard de Fourmies, au n° 68, dans la boucherie-charcuterie de M. Fiévet. M. et Mme Fiévet étaient absents.

C'est le concierge de le filature de M. Dazin-Motte, qui a aperçu les flammes. Il avertit immédiatement par téléphone le poste central des pompiers.

Quelques instants après, les pompiers arrivaient ; ils éprouvèrent de grandes difficultés à mettre leurs pompes en batterie, à cause des travaux que fait exécuter, en ce moment, en boulevard, le Compagnie des Tramways Electriques.

Puis, quand leurs pompes furent placées, les pompiers eurent toutes les peines du monde à trouver les bouches d'eau que des grands tas de terre recouvraient.

Cependant le foyer de l'incendie s'était étendu, et quand il put être attaqué, la maison de M. Fiévet ne formait plus qu'un immense brasier que, depuis le début, arrosait sans résultat sensible la pompe de l'usine Dazin-Motte.

M. Charles Allemersch, qui occupe la maison voisine, était également absent. Il fallut, pour pénétrer dans son arrière-cour, enfoncer les portes.

A 9 h., le feu était circonscrit.

Les causes de l'incendie sont inconnues.

Les dégâts, pour M. Fiévet, qui était également propriétaire de la maison voisine, s'élèvent à environ 30.000 fr.

Dans cette somme, il faut comprendre 10 à 12 000 francs de pièces de tissus provenant d'un magasin de cotonnades que M. Fiévet exploitait autrefois dans la maison voisine transformée maintenant en estaminet. Dans cet estaminet il y a eu pour environ 800 fr. de dégâts.

Mme Fiévet a déclaré avoir perdu, dans les flammes, un coffret renfermant pour 2,000 fr. de bijoux.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

Un sergent de pompiers, M. Emile Delval, demeurant rue de Lille, au cours du sauvetage, a fait une chute et s'est luxé le pied et le poignet droits.

A 10 h. 1/2 les pompiers regagnaient leur hôtel.

UN VIOLENT INCENDIE

à Linselles

Deux granges détruites. — Huit mille francs de dégâts. — Une arrestation.

Lundi soir, vers dix heures, un violent incendie, dont les flammes s'apercevaient à Tourcoing, s'est déclaré dans les dépendances de la ferme habitée par M. Désiré Delobel-Lebrun, hameau du Gevre, à la *Ste Barbe*.

Deux jeunes gens de Neuville, MM. Georges Desurmont, 20 ans, employé de commerce, et Marcel Fluria, 23 ans, boulanger, revenaient en voiture de Sainte Marguerite, lorsqu'ils aperçurent des flammes sortant de le toiture de M. Désiré Delobel. Ils attachèrent vivement leur voiture à une haie et donnèrent l'alerme au cultivateur. Ce dernier évacua ses cinq enfants, puis, aidé de plusieurs personnes qui avaient aperçu l'incendie, il sauva ses deux chevaux, ainsi qu'une dizaine de vaches, cinq veaux et plusieurs porcs. On put également sauver la mobilier.

Les sauveteurs arrivèrent presqu'aussitôt munis de leurs pompes.

Déjà le feu s'était communiqué à une grange voisine et on ne put songer qu'à couper l'incendie pour préserver les étables et écuries ainsi que le corps de logis. C'est à cela que s'employèrent les sauveteurs et grâce à leur dévouement on n'eut aucun autre dégât à déplorer.

Les deux granges qui ont été incendiées mesurent 18 mètres de longueur sur 8 de large ; elles étaient séparées par un ruisseau assez large, mais une certaine quantité de paille se trouvait entre les deux bâtiments, et le feu se communiqua ainsi de l'un à l'autre.

Les dégâts sont évalués pour les bâtiments à 5.000 francs environ, une partie appartenait à M. Désiré Delobel, et l'autre à M. Duviller, de Tourcoing. Les granges contenaient pour environ 4.000 fr. d'avoine battue et non battue.

***

A Linselles on dit que le feu a été mis par des mains criminelles. Il est encore impossible de se prononcer. Mais durant toute la journée deux cheminaux sont allés de ferme en ferme pour demander l'aumône à l'occasion du jour de l'An.

Vers 9 h. 3/4, plusieurs consommateurs se trouvaient à l'estaminet *A la Ste Barbe*, tenu par M. Pierre Noppe. Mlle Noppe, qui s'était rendue à la cour, aperçut, dans le jardin tenant à la ferme de M. Désiré Delobel qui n'est séparé que par une haie, un homme couché à terre et semblant dormir ; elle prévint les consommateurs.

M. Joseph Dubamel, cultivateur, eu Gavre, se rendit dans le jardin et essaya d'interroger la dormeur ; ce dernier ne put expliquer de quelle façon il se trouvait là ; il avait l'air idiot et ne répondait point. M. Dubamel alla prévenir le garde champêtre Dupont et au même moment éclatait l'incendie.

Le garde ne put tirer que peu de renseignements du cheminaut qui ne sut point expliquer sa présence dans le jardin de M. Noppe ; il a déclaré se nommer Alexandre Delcroix, 60 ans, et habiter Tourcoing, au Pont de Neuville. Il serait né à Houtham (Belgique) ; il n'avait sur lui ni argent ni papier ; il n'a pu donner le signalement du camarade avec qui il avait voyagé le matinée, il ne le connaît que sous le nom d'Henri Leman. Le prisonnier a été déféré au parquet.

MM. Georges Desurmont et Marcel Florin avant de prévenir M. Delobel de l'incendie venaient de se déclarer avaient attaché leur cheval à la haie. Lorsqu'ils revinrent pour monter en voiture ils aperçurent le cheval qui voyageait librement, le bride par laquelle il était attaché semblait avoir été coupée et l'anneau de la selle était arraché. Est-ce que le bride a été coupée ou l'animal par peur des flammes a-t-il lui-même d'un violent mouvement cassé la bride ?

La gendarmerie a ouvert une enquête sur tous ces faits.

Au cours de l'incendie, M. Jean Vandeputte, 47 ans, cabaretier aux *Trois-Rois*, a eu un doigt écrasé entre un mur et un crochet. M. le docteur Bonenfant ne sait encore s'il ne faudra pas lui amputer une phalangette.

On remarquait sur les lieux du sinistre, MM. Leroux, curé, Lyppens, vicaire, ainsi que MM. Meresseux J.-B. et Charles Henri, conseiller municipal.

Aucun sapeur-pompier n'était venu combattre l'incendie et pour cause ! On remarquait beaucoup un officier de pompiers sans tenue et sans armes se promenant sur les lieux. Heureusement les sauveteurs ont déployé un peu plus d'activité, sans cela, de la ferme, il ne resterait plus que des ruines.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandu, et ont, par le fait même, le certitude de trouver ce qu'ils demandent.

LILLE

Arrestation de cambrioleurs

Presque journellement, dans le courant du mois de décembre, nous avons eu à signaler des vols nombreux commis à Lille, par des camions ou dans des magasins. Ils opéraient au Palais des Beaux-Arts, à l'église du Sacré-Cœur, etc.

Grâce au zèle des agents de sûreté Clément, Sapin, Baron, Hublin et Boucly, la justice tient maintenant les coupables.

La bande comprenait sept individus de 18 à 20 ans, pour le plupart, et une fille de 19 ans.

Voici les noms :

Paul Feuchez, 19 ans, serrurier, 194, rue des Postes ; Degroote, 19 ans, sans profession, cité Leclercq ; Georges Saveetsn, 21 ans, ratacheur, sans domicile ; Boussemart, 17 ans, mécanicien, sans domicile ; Robert Roussella, 16 ans, ouvrier bouisnger, sans domicile ; Clément Lemaire, 20 ans, domestique, 16, rue Grande-Allée ; Victorina Cazier, 19 ans, verouleuse ; Maurice Lefabvre, 17 ans, 51, rue des Etaques.

Interrogés par M. Parisot de Sainte-Marie, ces individus ont reconnu leur participation dans 19 vols.

Ils sont inculpés de plus de 35 cambriolages.

C'est M. Delalé qui est chargé de l'instruction. Il a procédé à l'interrogatoire de tous les inculpés.

Il a fait remettre en liberté la fille Victorine Cazier.

La Passion à la Salle Ozanam le 7 janvier. — En raison de l'affluence prévue pour cette séance, les personnes désireuses d'assister à la représentation sont priées de se munir de billets avant jeudi soir, *chez Français*, boulevard de la Liberté, et *chez Courtois*, rue Gde-Chaussée.

Elles sont également priées de faire numéroter leurs places vendredi, à partir de 9 heures jusqu'à midi, à la Salle Ozanam, et de 2 heures à 4 heures.

Quant aux personnes du dehors, afin d'être assurées de leurs places à leur arrivée, qu'elles voulant bien envoyer leurs cartes chez M. Français, ou M. Courtois, avant vendredi. Ces maisons se chargeront de faire réserver leurs places et leur retourneront leurs cartes numérotées, vendredi soir, à l'adresse indiquée.

Il est impossible de répondre de la vente des cachets à la porte de la salle le jour de la séance.

Bien que le service de MM. les commissaires soit organisé de manière à assurer un ordre aussi parfait que possible pour le placement des spectateurs à l'intérieur de la salle, ceux-ci auront la bonté de leur faciliter le charge, en ne touchant pas aux cartes numérotées des chaises réservées non encore occupées, et de ne prendre que les chaises qui leur auront été réservées.

La représentation commencera *à trois heures très précises et sera terminée à sept heures un quart.*

Les portes de la salle ne seront ouvertes qu'à deux heures un quart et seront rigoureusement fermées pendant l'exécution des actes.

Association républicaine libérale (section de Fives-Est). — Un grand nombre de membres de la section de Fives-Est de l'Association républicaine libérale se sont réunis samedi. M. Dubrueq-Pérus, président du comité, a, en excellents termes, présenté MM. Florent Binauld et Liegeois-Six, conseillers municipaux. Il a excusé MM. Albert Gossart et Emile Scrive.

M. Florent Binauld, très acclamé, a déclaré qu'il était venu dans un triple but : encourager les bonnes volontés, les remercier au nom du comité central et les féliciter des succès passés ; leur apporter ses souhaits pour les succès futurs. Il promet son concours aux électeurs de Fives pour soutenir leurs revendications légitimes.

M. Liégeois-Six démontre les injustes procédés des sectaires tant au point de vue politique, dans les lois qui viennent d'être votées par le Parlement, qu'au point de vue municipal. Il a signalé en particulier la prétention des radicaux et collectivistes qui voulaient priver de la soupe scolaire les enfants qui fréquentent les écoles libres. Il a obtenu le plus vif succès.

La soirée s'est terminée par les souhaits du président aux adhérents et une tombola largement fournie qui a permis à chacun d'emporter un souvenir de la fête.

Union du Vieux Lille. — Samedi soir à huit heures et demie, a eu lieu, dans la salle du Vieux-Lille, rue du Jemmapes, la réunion de fin d'année des adhérents de l'Association Républicaine Libérale des cantons Nord et Ouest.

Cinq cents électeurs étaient présents.

Sur l'estrade avaient pris place : M. René Baudon, adjoint au maire de Lille ; M. Em. Scrive, conseiller général ; M. Guilbaut, conseiller d'arrondissement ; M. Dubarcq, adjoint au maire et les présidents des groupements libéraux.

M. René Baudon, qui présidait, a prononcé une allocution très applaudie ; résumant en quelques mots les méfaits de la politique blocarde, il a fait le procès des agissements de nos gouvernants et a convié tous les bons citoyens à marcher la main dans la main dans les batailles futures.

Puis, M. Paul Décandin, avocat, dans un magnifique discours où il a montré une fois de plus son brillant talent d'orateur, a examiné les dernières mesures prises par le Parlement contre la liberté d'enseignement et contre la liberté de conscience. Il a terminé en donnant un tableau exact et précis de notre situation financière et des dilapidations commises par les Chambres, qui augmentent constamment nos impôts sans jamais voter aucune réforme sociale.

Enfin, M. Louis Delattre, après avoir rappelé, dans ses grandes lignes, le programme libéral, a adressé à l'assistance un vibrant appel à l'entente et à l'union de tous les bons Français, domiqés par les idées d'ordre et de justice.

Un ordre du jour de confiance a été voté par acclamation au comité du Vieux Lille et la séance s'est terminée par une tombola des plus réussies.

Le Garde-Meuble, 107, rue de Paris, achète le plus cher Bijoux, Diamants, Perles.

Association Symphonique de Lille (Alfr. Cortot, directeur). — Le prochain concert aura lieu à l'Hippodrome Lillois, le dimanche 21 janvier, à trois heures et quart, avec le concours de Mlle Blanche Selva, pianiste de Schola Cantorum de Paris et de Mlle Jeanne Leclerc, de l'Opéra-Comique.

Mlle Selva est la meilleure élève de Vincent d'Indy qui l'a désignée spécialement pour jouer à Lille, le 21 janvier, son concerto sur un thème montagnard, et il sera intéressant de voir au pupitre M. Alfred Cortot, qui aux concerts du Conservatoire de Paris, il y a quinze jours, deux séances de suite, la jouait comme pianiste avec le succès que l'on sait.

Mlle Selva jouera encore prélude, fugue et variations de C. Franck.

Mlle Leclerc, notre concitoyenne, que l'on a tant applaudie, il y a deux ans, à un des concerts de la Société de musique, chantera une pièce de Rameau, une romance de Faure et l'air du « Timbre d'argent », de Saint-Saëns.

Le concert débutera par la première suite sur l'Arlésienne, de Bizet. On y donnera le rigaudon de Dardanus, de Rameau ; la première audition d'un ballet de la Reyne, de Lambert de Beaulieu (1658) et d'un nocturne de Roussel, notre concitoyen. Il sera terminé par l'Espana, de Chabrier.

Devant le grand succès du premier concert, que Cortot dirigea avec tant de talent, l'Association a décidé de permettre de s'abonner pour les quatre concerts suivants au prix : (Défalcation faite du premier concert).

Stalles : 24 francs.
Premières : 17 «
Secondes : 12 »

La location est ouverte jusqu'en 19 janvier.

Grandes parties de chiens rattiers. — On annonce pour le dimanche 21 janvier prochain, à sept heures du soir, à l'Hippodrome Lillois, une grande partie organisée par le Club des Mâche-Fer, qui ne

FEUILLETON N° 37

L'AME DE ROLAND

par François BATTANCHON

La jeune fille, les traits empourprés et la poitrine soulevée par un bonheur inexprimable, prit la main qui lui était tendue et l'étreignit longuement.

— Venez ! dit-elle à Roland.

Guillaume et Anna Le Huic, les yeux emplis de pleurs, la suivirent avec les jeunes filles chargées de palmes et de couronnes.

Tous sortirent de la maison et se dirigèrent vers l'extrémité du village, d'où partait un murmure confus de voix discrètes.

Les logis étaient déserts.

La population entière, hommes, femmes et enfants, attendait l'arrivée de Gillette à l'entrée du chemin conduisant à la grotte.

C'était là ce que la douce reine avait désiré ce qu'elle avait voulu de toutes les forces de son âme aimante et pieuse : la réunion des catholiques persécutés, eux pieds de la Vierge sainte, afin d'implorer son aide.

Et ceux-ci, découragés par l'insuccès de leur tentative sur le château, mais croyant aveuglément en la parole de la fillette, s'étaient préparés tout le jour à cette solennité, suprême espoir qui leur restât d'échapper à la mort.

Il fut décidé qu'on se rendrait en procession à la grotte, dès que la nuit serait venue, et c'est pourquoi Guillaume n'avait cessé de rouler les clerges résineux ; c'est pourquoi les femmes et les jeunes filles avaient amoncelé les fleurs dans la grotte, la décorant de feuillage, et parent le madone des plus riches atours que leur imagination savait créer.

Des jonchées s'étendaient tout le long du chemin et formaient un souple tapis de verdure, entre les hauts branchages plantés de distance en distance, piliers d'un temple édifié par la nature.

Dès que le groupe parut, les cierges s'allumèrent et le procession se forma

En tête, marchaient les jeunes filles porteuses d'offrandes fleuries. Venait ensuite le prêtre, précédent Gillette et Roland, que suivaient Guillaume et Anna Le Huic. Et derrière eux la longue file des villageois, pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfants.

C'était ce défilé de points lumineux à travers l'obscurité qui intriguait si fort le sire d'Aubépin et Richard le Borgne, marchant sur Souveterre...

Alors, vers les cieux apaisés, s'élevèrent les voix suppliantes du peuple opprimé.

Un douloureux cantique s'échappa de toutes ces lèvres, traversa l'éternel infini, et monta jusqu'à le Vierge de miséricorde, dernier refuge des âmes déchirées.

Les palmes s'agitaient, les couronnes se dressaient au-dessus des têtes dans un élan spontané, les légers voiles des femmes ondoyaient sous l'haleine nocturne, tous les regards étaient levés vers le nue, et le procession, pluie d'étoiles tombées du ciel sur la terre, avançait lentement derrière le prêtre, dont la main droite s'armait du crucifix.

En même temps, les huguenots entraient dans le village, le trouvaient abandonné, et ne tardaient pas à ramper sur les flancs des catholiques, comme des fauves guettant leur proie.

Parvenue à la grotte le procession s'arrêta.

Gillette et Roland, agenouillés devant la madone, se recueillirent un instant.

Alors la jeune fille prononça, d'une voix grave et forte, les premiers mots de la Salutation angélique :

— Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous...

Et les villageois répétaient le sublime invocation en joignant les mains avec ferveur.

— Priez, mes frères, dit le prêtre, priez pour le salut de notre cause et pour le conversion de Roland d'Aubépin.

Les huguenots, dissimulés parmi les roches et les broussailles, n'étaient plus qu'à quelques pas de le grotte.

En entendant parler le prêtre, le châtelain rugit de colère et brandit son épée.

— Gillette, déclara hautement Roland, je t'aime et *je crois !...*

— Attention ! commanda Richard le Borgne, à ses hommes, sur un signe du châtelain.

Le prêtre prit un peu d'eau et, se penchant sur la catéchumène :

— Je te baptise, dit il, au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit !...

— Malédiction ! hurla le sire d'Aubépin.

Et il se précipita.

Mais soudain, le horde sanguinaire, frappée de terreur, demeura les pieds cloués au sol.

Le châtelain et Richard lui-même semblaient pétrifiés d'épouvante.

Dans les rangs des catholiques courut un long frisson.

On eût dit qu'un souffle mystérieux venait de passer, rapide, sur toute cette foule.

Il y eut une minute d'hésitation terrible.

Et tout à coup, comme un tourbillon de folie, les soudards s'enfuirent à toute vitesse, entraînant leur maître et son fidèle valet dans la direction du château, dont le distance leur paraissait incalculable...

Les catholiques, prosternés, bras en croix, à l'exemple du prêtre, priaient ardemment, tandis que Gillette et Roland fixaient leurs regards sur la statue de bois.

Un fait inattendu venait de se produire...

A l'instant où s'achevait la consécration du baptême sur le front de l'adolescent, une violente mousquaterie s'était fait entendre du côté du manoir confié à quelques hommes de garde, détonations étranges que les échos se renvoyaient de roche en roche.

Un danger inconnu menaçait la seigneuriale demeure...

Lequel ? se demandaient les soudards pris à l'improviste.

Et ils continuaient à dévaler à travers les taillis, en hâte de se retrouver à l'abri derrière les épaisses murailles de l'imprenable château.

Les catholiques, un instant terrifiés par la présence des huguenots, entonnaient maintenant le *Salve Regina* en l'honneur de la Vierge, la remerciaient par d'ardentes prières, convaincus de son intervention, et se sentaient déjà vivre d'une vie nouvelle, tandis que les deux fiancés, unissant leurs voix à celles de leurs frères, se tenaient par la main, les doigts étroitement liés.

Et, à la lueur des cierges qu'un léger souffle agitait, le prêtre bénit toutes ces têtes de fidèles inclinées vers le sol...

XIX

LE CHATIMENT

Les huguenots étaient parvenus en désordre aux portes du château.

Cette alerte soudaine bouleversait leurs esprits.

D'instinct, ils coururent à la poterne...

Le sire d'Aubépin, livide et chancelant, se laissait soutenir par Richard le Borgne, non moins affolé que lui.

Tous deux, poussés par leurs soldats, se trouvèrent sous le voûte d'entrée, sans avoir la force de résister à cette panique, submergés en quelque sorte par le flot humain qui envahissait le cour intérieure, atteignait les galeries et se répandait, en un instant, dans les différentes salles de l'antique manoir.

Mais tout à coup, Richard lâcha le bras de son maître et une formidable imprécation s'échappa de sa gorge.

— A vos armes ! hurla-t-il en délire.

Une légion d'ennemis, vomie par les issues du château, venait d'apparaître, et d'innombrables mousquets brillaient de tous côtés.

C'étaient les deux cents hommes de Bénédict qui, après s'être rendus maîtres des quelques sentinelles de garde, allaient venger les victimes de la foi catholique et le martyre de Symphorien...

Les huguenots, mus par l'instinct de la conservation, firent face au danger.

A cette attaque inattendue, ils opposèrent une défense énergique.

On se battait avec une furie qui n'avait d'égale que la haine des deux partis, bien que les soudards d'Aubépin, encore sous le coup de la surprise, éprouvassent quelque faiblesse.

Néanmoins, ils tenaient bon, et les catholiques, quoique plus nombreux, avaient affaire à des adversaires dignes de se mesurer avec eux.

Mais déjà plusieurs protestants étaient couchés sur le sol, et les autres battaient en retraite dans les hauts escaliers et les sombres couloirs, poursuivis par une force contre laquelle ils ne pouvaient longtemps lutter.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE